

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARONNAISES**

Séance du 4 Avril 2024 à la Salle des Fêtes de Marignac

Date de la convocation : 29/03/2024	Quorum : 48
Délégués en exercice : 95	Votes Pour : 67
Délégués présents : 60	Votes Contre : 0
Délégués avec voix délibérative : 67 dont 7 procurations	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à 18h, le Conseil de Communauté s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain PUENTÉ.
Mme Denise VIGNEAUX a été désigné Secrétaire de séance.

Personnes présentes : 60

ABADIA Jean-François / AUFRERE Isabelle / AZEMAR Eric / BISTOLFI Patrick / BOY Michèle / BRUNA Laurent / CAMPAGNE André / CARCY Olivier / CASTELL José / CASTEX Claude / CASTEX Marie-Thérèse / CAU Claude / CAU Marcel / CAU Michèle / CAUSSETTE Guillaume / CAZAUX Blaise / CHANGEUX Anna / CHAPOT Denis / CLEMENT Alexandra / COLLA Serge / COMET Sylvain / CRAMPÉ Philippe / DAT Jean-Michel / DENARD Jean-Paul / CAZAUX Alain / DUBOIS Alban / DUPLAN Patrick / *BALTANAS François* / ESCOLE Simon / FILLASTRE André / FOURCADET Pierre / GUAUS Bernard / PAYN Xavier / *DULON Gilles* / LADEVEZE Michel / LAGLEIZE Patrick / LARQUÉ Alain / LARQUÉ Serge / MARTIN Denis / MARTIN François / MORA Bernard / MOUNIER Ghislaine / PENETRO Pascal / PERUSSEAU Olivier / PLANAS Yves / PRINCE Bernard / PUENTÉ Alain / REBONATO Jean-Pierre / REDONNET Jean-Luc / RENAUD Jacques / RIVES Jean-Jacques / SACAZE Jean-François / SANS Stéphane / SAULNERON Patrick / STRADERE Michelle / *FAURE Danièle* / TINÉ Jean-Claude / UCHAN Marie-Claire / *SOLLE LOUGE Evelyne* / VIGNEAUX Denise

Personnes absentes ou excusées : 35

BERRE Dominique / BRILLET Gérard / BRUNET LACOUÉ Françoise / CEREZO ABADIE Danielle / COMET Jean-Pierre / DARDÉ Jean-Paul / DE PECO Serge / DUMAIL Bernard / DUPLEICH Jean-Luc / DURIEUX Antoine / EMPORTES Christian / EXPOSITO Murielle / GAMBONI Jean-Philippe / GARCIA Clément / GOUZY José / GUIARD Olivier / JAMME Henri / LABIT Didier / LAFONT Céline / LAMORA Christel / LE PAGE Didier / MINEC Hervé / PELAYO Gabriel / PEREMIQUEL Mathieu / PRAT Philippe / PUIGDELLOSAS Claude / RENAUD Annie / RIBIS Jean-Marc / RIVAL Patrice / SAINT-MARTIN Yvon / SALVATICO Jean-Paul / SAPORTE Gérard / SERRANO Georges / SOYE Anne / SUBERCAZE Gérard

Procurations : 7

COMET Jean-Pierre a donné procuration à COMET Sylvain
DUMAIL Bernard a donné procuration à LADEVEZE Michel
GUIARD Olivier a donné procuration à REBONATO Jean-Pierre
LE PAGE Didier a donné procuration à PERUSSEAU Olivier
PRAT Philippe a donné procuration à FILLASTRE André
RIVAL Patrice a donné procuration à CAMPAGNE André
SALVATICO Jean-Paul a donné procuration à PLANAS Yves

**Objet : VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES
MENAGERES POUR L'EXERCICE 2024**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le conseil communautaire en date du 14 septembre 2023 a décidé d'harmoniser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter du 01 janvier 2024 sur les territoires de Bagnères de Luchon et du Saint-Béatais.

Il informe le conseil communautaire des simulations opérées en fonction des données fiscales et financières quant à la fiscalité à percevoir pour l'exercice 2024.

Le Président propose de fixer le taux à 9.38 % pour un produit attendu de **2 193 324,27€**, taux qui était appliqué sur le territoire de l'ancienne CCPL et qui sera étendu au territoire de l'ancienne CCSB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide :

- De fixer le taux de la TEOM pour l'année 2024 à 9.38 % ;
- De mandater Monsieur le Président à effectuer toutes démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Denise VIGNEAUX



Le Président,
Alain PUENTÉ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.